



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2012 – AVIS AUX NAVIGATEURS N°22

RÉGION MAISONNEUVE
SECTION MONTRÉAL – LAC ONTARIO

Restriction de vitesse dans la partie amont du fleuve Saint-Laurent

En raison de faibles niveaux d'eau, les navigateurs sont avisés que la limite de vitesse pour les navires montants à tirants d'eau à plus de 78 dm est réduite à 8 nœuds entre LT156 et LB162 dans les environs de l'île Cross Over et entre LT192 et LT197 dans les environs de Pullman Shoal. Les rencontres ne seront pas permises dans les environs de l'île Cross Over(COI) et de Pullman Shoal respectivement.

Cet avis prend effet immédiatement. Nous continuons de surveiller de près les conditions et les navigateurs seront avisés dès que possible de tout changement.

Région Maisonneuve
Le 11 décembre 2012

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115
Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932
Fax : (905) 641-5721